

En vue de la prochaine rentrée scolaire, la Ville de Sion met au concours les postes suivants:

Enseignants - Enseignantes 1H – 8H

Nous recherchons des généralistes pour des postes à plein temps ou à temps partiel, des enseignant(e)s spécialisé(e)s, ainsi que des spécialistes pour les cours de chant et de rythmique.

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur

Entrée en fonctions : 18 août 2022

Classe de traitement : selon la tablelle salariale pour les enseignants, accessible sur le site internet du Canton du Valais.

Les renseignements relatifs aux postes peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, tél. 027 324 13 14.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références, copies de diplômes et certificats, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à 3 mois) doivent être adressées **jusqu'au 28 février 2022** avec la mention sur l'enveloppe « Enseignants-es » à : Direction des écoles, rue de St-Guérin 3, 1950 Sion ou par courriel à l'adresse : jp.meyer@sion.ch

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 15 février 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE